

Paris, le 5 février

Les acteurs du bilan de compétences alertent sur les conséquences économiques et sociales de la mise en place d'un plafond sans concertation.

Les Acteurs de la Compétence, le SYNOFDES, la FFPABC et la Fédération Nationale des CIBC souhaitent alerter sur le fait qu'un plafond de prise en charge trop bas engagerait la qualité et l'impact des prestations.

Grâce à une large mobilisation de la profession, soutenue par les parlementaires, les acteurs du bilan de compétences se félicitent de son maintien dans le CPF.

Les modalités d'encadrement du financement du bilan de compétences, renvoyées à un décret, seront déterminantes pour en garantir l'équilibre, l'efficacité et la soutenabilité. Les quatre organisations appellent cependant à la vigilance sur les critères qui pourraient être de nature à compromettre sa pérennité et son accessibilité.

Le bilan de compétences constitue un investissement d'orientation et de prévention, au service de la sécurisation des parcours professionnels. Il permet d'éviter les erreurs d'orientation, de limiter les abandons en formation et de mieux cibler les financements publics vers des projets professionnels cohérents et réalistes.

Les quatre organisations réaffirment **leur attachement à la cohérence entre le montant du plafond de prise en charge et la mise en place d'exigences renforcées.**

Elles appellent à ce que le plafond de financement fixé par décret soit établi à un niveau réaliste et soutenable, à savoir 1 900 €, seul seuil compatible avec la réalité économique de la prestation et le maintien d'un accompagnement de qualité.

Face à ces enjeux, les quatre fédérations appellent solennellement **les pouvoirs publics à ouvrir sans délai une phase de négociation avec les représentants du secteur.** Seule une concertation réelle permettra de construire un cadre équilibré, conciliant maîtrise des finances publiques, qualité de l'accompagnement et égalité d'accès au droit pour tous.

Impact du bilan de compétences

En juillet 2025, Les Acteurs de la Compétence, le SYNOFDES, la FFPABC, et la Fédération Nationale des CIBC ont dévoilé un rapport sur les impacts positifs du bilan de compétences pour les bénéficiaires. Parmi les enseignements de l'enquête* :

- 90 % des bénéficiaires d'un bilan de compétences estiment qu'il est important d'en réaliser tout au long de sa carrière professionnelle, 28 % estiment même que cela est « indispensable ».
- 45 % des bilans de compétences sont réalisés dans un souhait de se réorienter, 35 % pour faire un point sur sa carrière.
- 89 % des bénéficiaires en sortent satisfaits, et 97 % apprécient la qualité des conseillers, 93% la personnalisation de la formation.
- 57 % considèrent que cette procédure a permis d'améliorer leur situation professionnelle, et 64 % des actifs se déclarent satisfaits de leur situation professionnelle

*Enquête Harris Interactive

Les Acteurs de la Compétence, organisation professionnelle, fédère et représente près de 1 150 entreprises de formation et du développement des compétences. Depuis 1991 au service de la représentation et de la promotion du développement des compétences, Les Acteurs de la Compétence place au cœur de leur action, le développement du professionnalisme. Acteur majeur du secteur, la fédération agit au plus près des réseaux de décideurs et participe à la détermination des grandes orientations de la formation professionnelle.

Le Synofdes, organisation professionnelle représentative dans la branche des organismes de formation rassemble 350 adhérents représentant plus de 2500 établissements. Le syndicat se donne pour missions de conseiller, représenter et fédérer ses adhérents au service du développement des compétences de toutes et tous.

La Fédération Française des Professionnels de l'Accompagnement et du Bilan de Compétences (FFPABC) fédère et représente les acteurs engagés pour un accompagnement professionnel exigeant, éthique et de qualité. Elle agit pour la professionnalisation des praticiens, la reconnaissance du bilan de compétences et l'évolution des pratiques, au service des actifs, des organisations et des politiques publiques de l'emploi.

La Fédération Nationale des CIBC (Centres Interinstitutionnels de Bilans de Compétences) fédère et représente un réseau de CIBC comptant plus de 750 professionnels experts de l'accompagnement des parcours professionnels. Elle œuvre au développement du bilan de compétences, de l'orientation et de l'évolution professionnelle tout au long de la vie, au service des actifs, des entreprises et des territoires.

Contact presse

Léa Cauchi : lea@trema.agency – 06 24 96 84 31